

## Recommandations aux personnes qui assurent les présences

Pour faire plus court, nous leur donnons le nom de **vigies**.

En préambule, il faut avoir présent à l'esprit que les administrations (police, département, municipalité) qui nous autorisent à manifester de manière silencieuse à la limite du territoire de l'OMS pour une durée qui risque d'être longue, sont d'une manière ou d'une autre sous la pression de la direction de l'OMS. Tout écart, toute initiative malheureuse de la part des vigies qui sortirait du cadre décrit dans la demande d'autorisation risque de provoquer une annulation de celle-ci.

En respectant toutes les recommandations, notre présence avec les slogans affichés peut quand même dans ce croisement routier, distraire les conducteurs et provoquer un accident. Si pareille chose arrive, il est possible que ça constituera "la bonne raison" de ne plus nous autoriser à rester là.

Il faut donc s'en tenir à afficher nos slogans. Nous ne devons pour aucune raison quitter le terre plein pour aller sur la chaussée remettre par exemple un tract à un automobiliste qui s'arrêterait.

**Le comité organisateur a fait le choix de laisser le public venir à nous plutôt que d'aborder les gens, forcer le contact. Cette précaution a été motivée par le fait que de nombreuses et mêmes personnes passent chaque jour à nos côtés et qu'il serait insupportable pour elles d'être systématiquement sollicitées.** Nous rappelons donc que la vigie est silencieuse, nous ne crions pas de slogans. Notre seule présence et le message que nous affichons suffisent. Il faut évidemment donner suite à toute manifestation de sympathie et proposer alors de l'information (dossier soigneusement présenté de quelques pages et aussi tract en anglais et français stockés dans une caisse dans le chariot).

Avec ce fonctionnement, nous avons une idée plus précise de l'effet de notre action. Chaque personne qui vient nous demander de l'information accomplit une démarche significative surtout s'il s'agit d'une personne qui travaille à l'OMS. A ce sujet, vous avez à votre disposition un carnet de bord **qui sert notamment à** noter combien de personnes prennent contact chaque jour. Il est très intéressant de savoir si elles travaillent à l'OMS (la majorité d'entre elles porte un badge). On peut leur demander, connaître aussi leur profession. Ce sont des informations importantes qu'il est bon de noter sur le carnet de bord que vous trouvez dans un coffret à l'intérieur du chariot.

Nous encourageons aussi les vigies à noter leurs impressions sur ce carnet. On constitue ainsi une mémoire et c'est une lecture passionnante pendant les temps de présence.

**Recommandation majeure:** le matériel constitué par les panneaux et le chariot qui les porte ainsi que les chaises ne doivent en principe jamais rester installés en l'absence de vigie. **Une exception:** dans le cas où une personne est seule et qu'elle doit s'absenter pour aller aux toilettes. ( voir indications ci-après) **Il faut faire le plus vite possible.** Comme dit plus haut, la moindre mise en danger du public ou situation donnant lieu à l'invoquer peut amener la police à donner un avis défavorable. La poursuite de l'action est donc conditionnée à votre vigilance.

**Autres précisions:** la police nous autorise à occuper 3 mètres maximum en façade et nous ne devons pas être plus de 3 vigies à la fois.

Nous précisons également que nous ne devons pas être accompagné d'un chien.

Par ailleurs, il est capital de respecter les horaires que l'on s'est fixé. Ils sont déterminés par les horaires d'arrivée et de départ des employés, c'est à dire 8h au plus tard le matin jusqu'à 18 h le soir. En fonction des capacités propres à chacun de tenir la présence, il faut s'organiser, prendre des relais.

### Détails pratiques:

Nous disposons d'un petit chariot qui porte **3 panneaux**. Ce chariot est remis entre 2 arbres juste à côté du lieu de vigie. Le chariot y est attaché avec une chaîne cadenassée. C'est un cadenas à chiffre. Il faut faire 486. (avril 86, date de l'accident de Tchernobyl) Il faut donc rouler le chariot jusqu'à l'emplacement (Voir photo à droite)



Celui-ci est très précis car il comporte 4 piquets d'ancrage profondément enfoncés dans le sol qui correspondent aux 4 coins du chariot. Nous avons voulu ces ancrages, les plus discrets possibles. Ils ne laissent apparaître que leur petite boucle à la périphérie de la dalle en ciment qui entoure la bouche d'égout. Ils sont repérables par une petite ficelle rouge ainsi qu'une bandelette noire.

**Côté route, (x) vous ancrez avec les 2 crochets comme le montre la photo ci – dessus. Côté chemin, vous ancrez avec la chaîne, en suivant les indications affichées sur le bord du chariot.**

De toute façon, une personne initiée vous montre le premier jour comment vous installer. **Nous rappelons tout de même qu'il faut impérativement ancrer le chariot aux piquets avant de déployer les pancartes.** Cette précaution est à respecter impérativement en raison de la prise au vent qu'offrent les pancartes. Le vent ou le souffle créé par des gros véhicules risque de tout faire basculer et sur la route de surcroît (avec tout ce que cela peut engendrer). Et au bout, l'interdiction assignée de quitter les lieux pour raison de mise en danger des personnes qui transitent par ce carrefour.

Une fois les pancartes du chariot déployées, il vous reste à vous placer sur le buste une des 3 pancartes lesquelles comportent un côté anglais et un côté français qu'il est bon d'alterner:

**WHO must fulfill its mandate to protect health - L'OMS doit remplir son mandat de protection de la santé**

**ou WHO must honour the terms of its constitution - L'OMS doit honorer les termes de sa Constitution**

**ou « COVER-UP and non-assistance = CRIME» - Dissimulation et non-assistance = CRIME**

Ces pancartes sont dans le chariot.

**Une précision à propos de l'affichage: il résulte d'une rigoureuse réflexion et**

**confrontation des points de vue au sein du groupe organisateur. Nous précisons que les vigies doivent s'abstenir d'afficher des slogans de leur production personnelle. Nous comprenons bien que des idées puissent germer et que l'envie de les réaliser puisse être forte. Faites-nous en part, nous les étudierons.**

**Les WC** sont situés à 50 mètres du lieu de vigie au delà de la cafétaria (La cafétaria est un bâtiment rouge sur la gauche du lieu de vigie et visible de celui-ci ). La porte d'entrée se trouve à gauche du grand escalier. Cette porte est indiquée par un panneau accroché sur le mur que vous avez face à vous lorsque vous passez devant l'escalier. Sur ce panneau est marqué **Bureau de liaison de l'UNESCO**-----> Les WC sont à gauche quelques mètres après la porte.(voir photo ci dessous)



- Photo de la façade de la cafétaria devant laquelle vous passez pour vous rendre aux WC. Vous prenez à droite aussitôt après avoir passé devant le grand escalier en béton.

Vous trouvez, entreposées dans le chariot, des caisses étanches qui contiennent comme indiqué précédemment les dossiers en anglais et français ainsi que le carnet de bord.

Nous avons aussi prévu des parapluies, des bottes et des imperméables qui permettent de

rester sous la pluie sans se mouiller.

Nous avons ajouté contre le froid 2 paires de gants, 2 bonnets et 2 vestes et pantalons polaires.

Nous disposons aussi de sièges dont l'un avec les panneaux «**SERVEZ-VOUS** » sert à poser les tracts disponibles pour le public qui passe sur le chemin. L'un des 2 autres sièges permet d'être assis dans la position quasi debout.

**En fin de journée**, le chariot est remis entre les 2 arbres tout près de notre lieu de vigie. Il faut attacher le chariot avec le cadenas.

Il faut ramener avec soi (cause vol qui s'est déjà produit) sur le lieu d'hébergement, bonnets, gants et polaires dans le sac à dos prévu à cet effet.

**Moyens de transport:** pour se rendre de la gare au lieu de vigie, il faut prendre les bus "8" ou "F" à la gare Cornavin. Les titres de transport peuvent être achetés à l'unité (grâce aux bornes sur les trottoirs) ou par carte (voir alors bureau des transports en commun dans la gare de Cornavin) soit en francs suisses soit en euros.

Nous vous donnerons des précisions au cas par cas pour vous rendre de votre lieu d'hébergement au lieu de vigie. Il y a des lignes de bus pour toutes les directions ou des vélos pour ceux qui le désirent.

### **Si vous vous rendez en voiture, il y a 2 possibilités de stationnement:**

- **sur le parking du Centre Oecumenique** qui se trouve à environ 200 mètres du lieu de vigie (Ouest de l'OMS route de Ferney) (Voir plan ci-après) Et voici les instructions pour ne pas y recevoir d'amende:  
Se garer devant le Centre œcuménique des Eglises dans les places numérotées (peintes en jaune). Retenez le numéro de la place où vous vous êtes garé et aller à la réception (elle ouvre avant 8H). Il faut signer une feuille qui est en permanence sur le comptoir de l'accueil. Vous remplissez les différentes cases: jour du stationnement, l'heure d'arrivée et de départ, votre nom, le numéro de la place et celui de la plaque d'immatriculation de votre voiture. Dans la case à droite de la feuille, vous écrivez «Vigie à l'OMS »
- **sur le parking Est du Centre John Knox**, chemin des Crêts de Pregny. Il est situé à 700 m du lieu de vigie (voir plan joint). Attention, on ne nous autorise pas sur le parking Ouest près de l'entrée principale. Pas de papier à remplir pour ce stationnement.

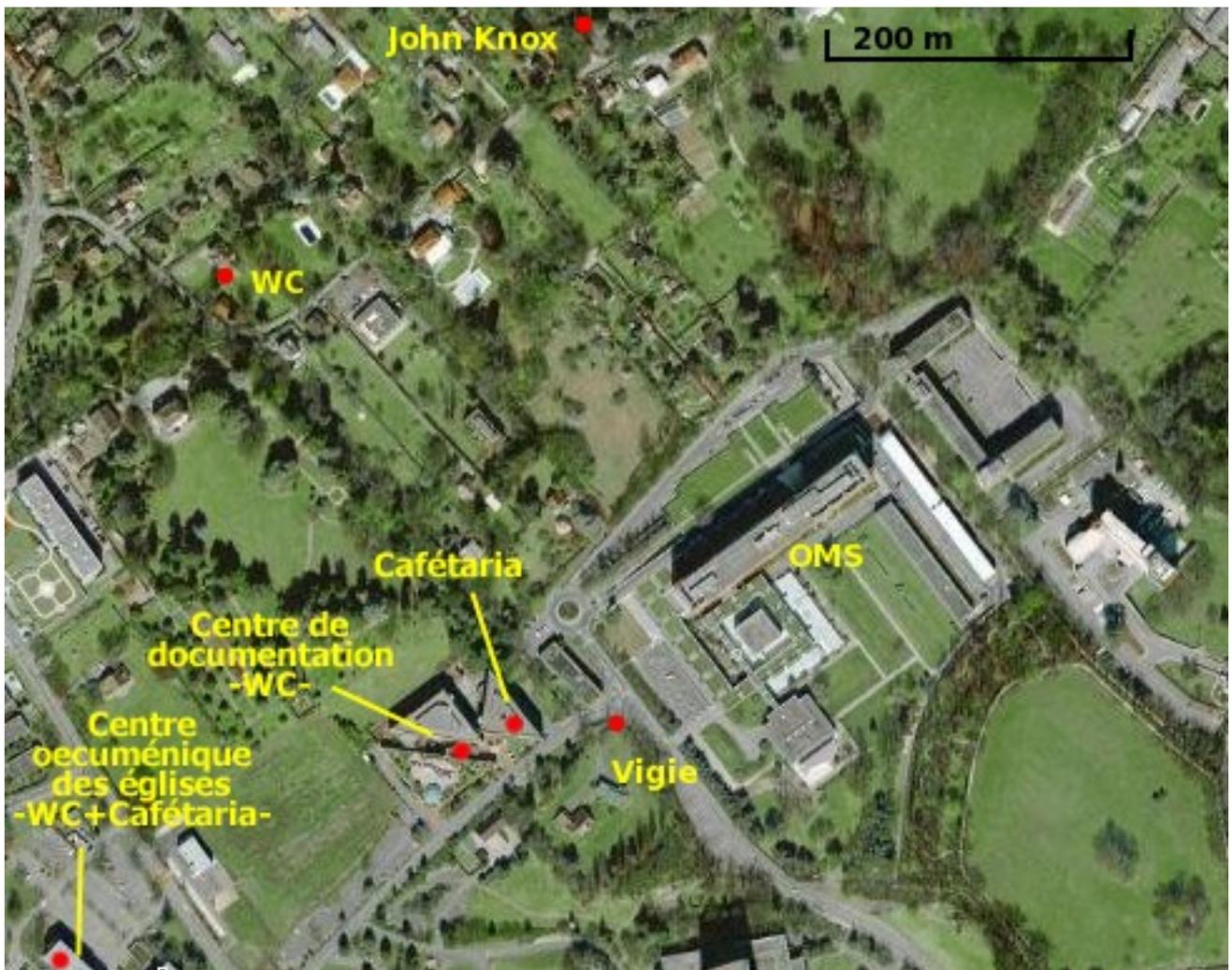
Hormis toutes ces recommandations «quasi militaires», on peut au carrefour de la rue des Morillons faire ce que l'on veut pour passer le temps. Par exemple, s'amuser à compter les 4X4 mais pour cela, il faut que vous sachiez compter jusqu'à 1.000. Même chose pour tous les «corbillards» aux vitres teintées noires.

Si vous ne savez pas compter au delà de 10, comptez plutôt ceux qui arrivent à vélo.

### **En ce qui concerne la restauration, il y a 3 possibilités:**

- \* **Votre pique-nique**
- \* **Le Centre Oecumenique** qui se trouve à environ 200 mètres du lieu de vigie (Ouest de l'OMS route de Ferney).
- \* **La cafétéria en face du Centre de documentation** qui se trouve à environ 50 mètres du lieu de vigie (Ouest de l'OMS route de Ferney).

**Ci-dessous vue aérienne du quartier de l'OMS avec les différents lieux qui vous concernent.**



**Bonne vigie à toutes et tous.**

**Le collectif pour l'indépendance de l'OMS**